

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 08 AVRIL 2024 à 20H30**

<u>Date de la convocation :</u> 25/03/2024
<u>Date d'affichage de l'avis :</u> 25/03/2024
<u>Nombre de conseillers :</u> En exercice : 15 Quorum : 8 Présents : 13 Procurations : 0 Votants : 13

PRÉSENTS : FORGEAS Jean-Pierre, ROCHER Yves, LE BARBENCHON Sébastien, HAUGUEL Damien, LEGRAND Emmanuelle, RENAULT Sylvie, PAIMBLANC Benjamin, ANNE Flavie, BARBIER-NEVEU Yohann, LEVAIN Julie, PUTIGNIER Tony, WARIN Dimitry, ANNE David.

ABSENTS EXCUSÉS : GUILLEMOT Véronique, SANVICENTE Frédérique.

ABSENTS :

PROCURATIONS :

SECRETARE : LE BARBENCHON Sébastien

I) AJOUT D'UN POINT AU CONSEIL DU JOUR

Monsieur le maire propose l'ajout des deux points suivants au conseil du jour :

- Affectation du résultat de fonctionnement – annule et remplace
- SDEC : Validation plan de financement du projet de rénovation énergétique de la salle polyvalente

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

⇒ **Approuve** l'ajout de deux points au conseil du 08 mars 2024

II) APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT

Le précédent compte rendu du 11 mars 2024 n'appelle pas d'observation et est approuvé à l'unanimité

III) ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 13/2024 - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT – Délibération 15/2024

Suite à une erreur de plume sur la délibération 13/2024 du 11 mars 2024, le Conseil Municipal, approuve les modification et statut sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023, comme suit :

A - <u>Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023</u> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	55 718,49€
B – <u>Résultats de fonctionnement antérieurs reportés 2022</u> ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	298 892,30€
C - <u>Résultat à affecter</u> = A + B (hors restes à réaliser)	354 610,79€
D – <u>Résultat de clôture d'investissement 2023</u> Résultat 2023 - Déficit - 001 Résultat 2022 – excédent 001	35 460,12€ - 14 940,90€ 50 401,02€

E - Solde des restes à réaliser d'investissement 2023	55 150,00€
Besoin de financement	-5 350,00€
Excédent de financement	60 000,00€
F - Besoin de financement à la section d'investissement	0,00€
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0,00€
Excédent de fonctionnement reporté (R002) :	354 610,79€

IV) FOND VERT - VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE – Délibération 16/2024

VU, la délibération en date du 11 décembre 2023,

VU, l'aide déjà attribuée par la Préfecture au projet au titre de la DETR,

CONSIDERANT les dispositions de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage au SDEC ENERGIE pour les travaux de rénovation énergétique de la salle polyvalente,

CONSIDERANT les études d'avant-projet réalisées par l'équipe de maîtrise d'œuvre en charge du projet,

Le programme de travaux initial a été modifié pour tenir compte des études techniques complémentaires conduites sur le bâtiment ainsi que pour intégrer une hausse de l'indice du coût de la construction.

Compte tenu de ces nouveaux éléments, le plan de financement prévisionnel a été revu en conséquence :

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES		
Nature de dépense	Montant (en € HT)	Source de financement	Montant (en € HT)	Taux (en %)
Maîtrise d'œuvre	28 000,00 €	AIDES PUBLIQUES		
Etudes ou assistance à maîtrise d'ouvrage :	13 600,00 €	État - DETR	50 802,00 €	15,79%
Dépenses de travaux (cf. AVP MGE)	262 000,00 €	État - FONDS VERT	84 278,00 €	26,20%
Aléas	5 000,00 €	Conseil départemental	111 800,00 €	34,75%
Autres prestations :		Autres financements :		
Mandat de maîtrise d'ouvrage au SDEC ENERGIE	13 100,00 €	SDEC ENERGIE (sur mandat de maîtrise d'ouvrage)	10 480,00 €	3,26%
		Sous-total 1 (*)	257 360,00 €	80,00%
		AUTOFINANCEMENT		
		Fonds propres	50 120,00 €	15,58%
		Emprunts		0,00%
		Autres (à préciser) :		
		Fonds propres (moins charges de fonctionnement sur les 5 prochaines années)	14 220,00 €	4,42%
		Sous-total 2	64 340,00 €	20,00%
TOTAL (en € HT)	321 700,00 €	TOTAL (en € HT)	321 700,00 €	100%

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal :

- **Acte** le plan de financement prévisionnel du projet de rénovation énergétique, tel que présenté ci-dessus ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter l'aide de l'Etat au titre du fonds vert pour 111 800€ soit 34,75 % du montant du projet ;
- **Charge** Monsieur le Maire de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant, y compris des

éventuelles modifications de faible importance du programme de travaux en phase opérationnelle.

V) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024- Délibération 17/2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'appliquer au titre de 2024 les taux d'imposition appliqués au titre de 2023 (part communale), soit :

Taxe Foncier Bâti :	37,12
(Part communale : 15.02 + part départementale : 22.10)	
Taxe Foncier Non Bâti :	22,39
Taxe d'habitation :	14,78

VI) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 - Délibération 18/2024

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour le budget primitif 2024 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses :		
	011 - Charges à caractère général :	116 998,47€
	012 - Charges de personnel et frais assimilés :	168 800,00€
	014 - Atténuation de produits :	18 501,00€
	023 - Virement à la section d'investissement :	267 236,66€
	65 - Autres charges de gestion courante :	232 555,85€
	66 - Charges financières :	1 400,00€
	68 - Dotations aux provisions semi-budgétaires	10 000,00€
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :		815 491,98€
Recettes :		
	002 - Résultat d'exploitation reporté	354 610,76€
	013 - Atténuation de charges	700,00€
	70 - Produits des services	3 800,00€
	73 - Impôts et taxes	32 500,00€
	731 - Fiscalité locale	223 490,00€
	74 - Dotations	189 3911,19€
	75 - Autres Produits de gestions	11 000,00€
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT :		815 491,98€
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses :		
	16 - Emprunt et Dettes	27 247,76€
	204 - Subventions d'équipement versé	360 120,00€
	21 - Immobilisations corporelles	39 650,00€
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :		427 017,76€
Recettes :		
	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	35 460,12€
	021 - Virement de la section de fonctionnement	267 236,66€
	10 - Dotations, Fons divers	11 118,18€
	13 - Subventions d'investissement	50 802, 80€
	16 - Emprunts et dettes	2 400,00€
	024 - Reste a réalisé 2023	60 000€
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT :		427 017,76€

VII) DIVERS

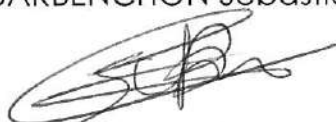
- ⌘ Nettoyage voirie : Plusieurs demandes de chiffrage en cours.
- ⌘ Tri sélectif : Passage d'un cabinet de recensement dans chaque foyer, a fin de répertorier les différents besoins.
- ⌘ Taxe d'ordure ménagère : elle passe de 17,95% à 18,89%.
- ⌘ Jeux publics : Installation des nouveaux jeux semaine 16.
- ⌘ Repas des aînés : De bon retours.
- ⌘ Prochain Conseil municipal : le lundi 27 Mai 2024.

Séance levée à 21h30

Délibération du Conseil municipal prise lors de la **séance du 08 Avril 2024** :

N° 15/2024 – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 13/2024 – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT
N° 16/2024 – FOND VERT - VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE POYLVALENTE
N° 17/2024 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024
N° 18/2024 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

LE BARBENCHON Sébastien



FORGEAS Jean-Pierre

ROCHER Yves

HAUGUEL Damien



LEGRAND Emmanuelle

RENAULT Sylvie

PAIMBLANC Benjamin

ANNE Flavie

BARBIER-NEVEU Yohann

LEVAIN Julie

PUTIGNIER Tony

WARIN Dimitry

ANNE David